



Les Assises du social
Die Konferenz für Sozialfragen

vendredi 7 avril 2006

/ Institut agricole de l'Etat de Fribourg
/ Grangeneuve (Posieux)

4ÈMES ASSISES DU SOCIAL

VERS UN NOUVEAU MODÈLE SOCIAL
RECONNAISSANCE & COHÉSION SOCIALES

LES ASSISES DU SOCIAL

Réunies tous les deux ans conjointement par la Direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg et la Chaire francophone du Département travail social et politiques sociales de l'Université de Fribourg, les Assises du social sont le fruit d'une volonté de collaboration entre l'Université et la Cité.

Partant de l'analyse d'un problème «social» à l'échelle du canton, les Assises du social se veulent vecteur et non pas aboutissement, et visent à être un espace public d'expression, de discussion et, in fine, un espace d'initiation d'actions englobant la Cité.

LA DIRECTION DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES
SOCIALES DU CANTON DE FRIBOURG
&
LA CHAIRE FRANCOPHONE DU DÉPARTEMENT
TRAVAIL SOCIAL & POLITIQUES SOCIALES DE
L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

LES ASSISES DU SOCIAL
sur le thème

«Vers un nouveau modèle social»
en collaboration avec

La Direction de l'instruction publique, de la culture & du sport
La Direction des institutions, de la sécurité & de la justice
La Direction de l'économie & des forêts
La Direction des finances

La Direction de l'aménagement, de l'environnement & des constructions

VERS UN NOUVEAU MODÈLE SOCIAL RECONNAISSANCE & COHÉSION SOCIALES

Les sociétés contemporaines se caractérisent, parallèlement à la mondialisation et à la tendance à l'uniformisation qui en résulte, par une montée des particularismes de toutes sortes. Aujourd'hui, les différences ne se cachent plus, elles s'affichent, elles s'affirment et, plus encore, elles demandent à être reconnues comme des composantes intrinsèques de la vie sociale.

La récente loi sur l'égalité pour les handicapés ou l'aménagement des voies publiques conciliant les intérêts tant des piétons que des cyclistes ou des automobilistes sont des exemples qui témoignent de la prise en compte de différences qui n'étaient pas reconnues il y a peu. Les formes familiales ou d'emplois se multiplient, les différences culturelles se manifestent, les demandes à l'égard de l'institution scolaire sont toujours plus pressantes. A partir de quand et jusqu'où prendre en compte les demandes singulières? Comment les concilier? Que coûtent les politiques intégrant le respect des différences?

La collectivité se trouve placée devant un triple défi face à cette demande de reconnaissance des différences qui émane de divers acteurs de toutes catégories sociales.

1/ Elle doit d'abord élargir ses catégories d'action. L'action publique ne peut plus s'appuyer sur les grandes catégories abstraites d'ayants droit; elle doit au contraire chercher à coller au plus près au particularisme des conditions exprimées et revendiquées.

2/ Elle doit ensuite rendre politiquement conciliables ces différences reconnues et l'affirmation d'un monde commun. La question de l'intégration sociale est donc à redéfinir.

3/ Elle doit enfin garantir une justice sociale qui repose, d'un côté, sur la reconnaissance des différences et, de l'autre, sur la réduction des inégalités socio-économiques. L'enjeu de cette reconnaissance est à la fois la participation de chacun et l'intégration de tous à la vie commune.

**Articuler
«reconnaissance» & «réciprocité»
est le défi auquel ces quatrièmes
Assises du social invitent à réfléchir.**

PROGRAMME

7 AVRIL 2006

Matin

8h30 Ouverture

François Mollard, Chef de service, Service de l'action sociale

8h45 Vivre ensemble & différents – Essai

de problématisation. Conférence introductive
Vivianne Châtel, Chercheuse associée, Département travail social & politiques sociales, Université de Fribourg

9h15 PRENDRE EN CONSIDÉRATION LES REQUÊTES SINGULIÈRES & RÉPONDRE À LA DEMANDE COLLECTIVE

Constats croisés

/ La politique familiale à l'aune de l'éclatement des modèles familiaux

Jean-Claude Simonet, Conseiller scientifique, Service de l'action sociale

/ L'aménagement urbain & la diversification des zones d'habitat

Giancarla Papi, Responsable aménagement cantonal & régional, Service des constructions & de l'aménagement

/ Les différences intergénérationnelles

Otto Piller, ancien Directeur de l'Office fédéral des assurances sociales

10h30 Pause

/ L'école & la formation confrontées aux sollicitations multiples

Isabelle Chassot, Conseillère d'Etat, Direction de l'instruction publique, de la culture & du sport

/ L'emploi face aux revendications identitaires

(socio-culturelles): exemple de l'Etat de Fribourg

Martine Morard, Cheffe de service adjointe, Service du personnel & d'organisation

/ Différences culturelles & intégration

Walter Schmid, Vice-président de la Commission fédérale des étrangers

12h30 Repas

Après-midi

14h00 VERS UN NOUVEAU MODÈLE SOCIAL

Débat sociopolitique: pluralisme identitaire & monde commun

Table ronde animée par Louis Ruffieux, Rédacteur en chef de «La Liberté» avec Michel Jordan, ancien Directeur de la Haute Ecole Fribourgeoise de Travail Social, Geneviève Beaud Spang, Co-responsable du Bureau de l'égalité hommes-femmes & de la famille, Christiane Feldmann, Syndique de Morat, Philippe Jean, Directeur du CO de Jolimont, Jean-Jacques Marti, Directeur adjoint de l'Union patronale du canton de Fribourg, Bernard Tétard, Délégué à l'intégration des migrants.

15h30 Perspective scientifique

Marc-Henry Soulet, Professeur titulaire de la Chaire francophone de travail social, Département travail social & politiques sociales, Université de Fribourg

16h00 Perspective politique

Ruth Lüthi, Conseillère d'Etat, Direction de la santé & des affaires sociales

16h45 Clôture de la journée

INFORMATIONS

Inscription Jusqu'au 22 mars 2006 au moyen du bulletin d'inscription ci-joint

Lieu Aula de l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg
(www.fr.ch/grangeneuve) / Grangeneuve (Posieux)
tél. 026 305 54 95

Langues français / allemand, Traduction simultanée

Frais de participation La participation à cette journée est gratuite

Repas Les boissons & repas sont à la charge des participants/es
Divers menus du jour sont proposés par la cafétéria de l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg

Prière de mentionner votre participation au repas dans le bulletin d'inscription

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Service de l'action sociale
Secrétariat des Assises du social
rte des Cliniques 17 / 1701 Fribourg

tél 026 305 29 92

fax 026 305 29 85

e-mail sasoc@fr.ch

www.fr.ch/sasoc

Direction de la santé
et des affaires sociales

Direktion für Gesundheit
und Soziales

